

Sécurité routière

Vers moins d'amendes



Sécurité routière

Supprimer les amendes pour les petits excès de vitesse, La question est posée !

La question émane du sénateur Alain Fouché, (Les Républicains) qui a déposé lundi une proposition de loi allant dans ce sens pour les petits dépassements. Le sénateur estime qu'il faut rendre vers le public l'image du "radar sécuritaire" et non pas celle du "radar tiroir caisse" Seule la sanction points est selon lui dissuasive dans ces cas là. La sanction financière est de plus appliquée sans discernement des revenus du contrevenant. 45€ ou 68€ ne pèsent pas de la même façon dans les poches de tout le monde.

Un conducteur en infraction - (en dessous de la marge de 10kms/h) se verrait ainsi simplement retirer un point sur son permis, précise la proposition de loi du sénateur de la Vienne, qui entend « introduire davantage d'équité » dans la répression des petits dépassements.

Ce qu'il faut combattre avant tout se sont les chauffards ceux qui conduisent sciemment en excès de vitesse caractérisé, qui conduisent sous l'emprise de l'alcool ou de substances prohibées déclare-t-on du côté des partisans de cette mesure.